

Date de la convocation :

29 janvier 2024

OBJET :

Rapport sur la qualité et le prix du service public de l'assainissement collectif pour l'année 2022

N° 2024-006

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

-Présents : 11

-Absents : 8

-Procurations : 5

-Votants : 16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le huit février, à vingt heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Grégory Palandre, Maire.

Civilité	Nom prénom	Présent(e)	Absent(e)	Procuration à
Monsieur	Grégory Palandre	X		
Monsieur	Frédéric Brigaud	X		
Madame	Claire Lejeune		X	Isabelle Pellet
Monsieur	Manuel Balache		X	Gaëtan Bondu
Madame	Isabelle Pellet	X		
Monsieur	Georges Roussel	X		
Madame	Marie-Claude Manzinali	X		
Madame	Liliane Lammens	X		
Monsieur	Jean-Marc Bonnay	X	X	
Monsieur	Patrick Faderne		X	
Monsieur	Gaëtan Bondu	X		
Madame	Lydie Blin		X	Lydie Blin
Madame	Véronique Moreau		X	Grégory Palandre
Monsieur	Emeric Cellier	X		
Madame	Nathalie Laprevote	X		
Monsieur	Axel Descroix	X		
Madame	Céline Miquel		X	
Madame	Joelle Carbonnier	X		
Monsieur	Claudio Lo Curlo		X	Georges Roussel

Secrétaire de séance : Gaëtan Bondu

Résultat du vote :

-Pour : 16 voix

-Contre : 0 voix

-Abstention : 0 voix

OBJET : RAPPORT SUR LA QUALITE ET LE PRIX DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR L'ANNEE 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2224-5,

Considérant que le rapport sur le prix et la qualité expose l'organisation du service les indicateurs techniques et financiers et les performances du service d'assainissement collectif,

Considérant que le rapport de l'année 2022 a été présenté lors du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (CAB) du 14 décembre 2023,

Considérant que les conseils municipaux de chaque commune de la CAB sont rendus destinataire de ce rapport annuel,

Considérant que la compétence assainissement collectif concerne 31 des 53 communes de la CAB et une population d'environ 95 000 habitants (90% de la population totale de la CAB)

Considérant que la délégation de service public pour l'entretien et l'exploitation du service public d'assainissement collectif concerne 29 communes de la CAB,


Considérant que la CAB dispose d'un patrimoine de 13 stations d'épuration, un peu plus de 500 km de réseaux et 180 installations de pompage des eaux usées,

Considérant que les conditions de raccordement des habitations au réseau d'assainissement sont vérifiées à raison de 1 349 contrôles pour 2022

Considérant que l'année 2022 a été marquée par le démarrage des travaux de construction de la station intercommunale de La-Neuville-en-Hez, La-Rue-Saint-Pierre et Litz, les travaux de renouvellement et de sécurisation sur la STEP de Beauvais, la révision des zonages assainissement de Rémérangles et La-rue-Saint-Pierre, la finalisation de l'étude sur l'exercice de la compétence assainissement collectif (harmonisation du prix du service, définition d'un programme pluriannuel d'investissement) et présentation de la phase 1 (état des lieux) du schéma directeur d'eaux pluviales

Après en avoir discuté et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- PREND acte des rapports du service public d'assainissement collectif de l'année 2022

Le Maire

Grégory Palandre

